

PROCÉDURE OBLIGATOIRE POUR L'INSCRIPTION À LA RENTRÉE 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au lycée Léonard de Vinci à Blanquefort.

Afin de rendre cette affectation définitive, vous allez procéder à son inscription selon les modalités suivantes :

1ère étape – Téléinscription

La téléinscription en ligne, via votre compte Téléservices, **est obligatoire** (*Voir document joint*).

L'identifiant et le mot de passe (Éduconnect) vous ont été communiqués par l'établissement d'origine de votre enfant.

2ème étape – Retour des documents au lycée

L'ensemble des documents constituant le dossier d'inscription devront être retournés au lycée le lundi 3 juillet au plus tard :

- Soit en les téléchargeant sur votre compte Téléservices
- Soit en les déposant au lycée **les vendredi 30 et lundi 3 juillet 2023** selon le planning joint.

Le dossier est disponible sur votre compte téléservice et sur notre site internet :

www.lyceevinciblanquefort.fr sous « Établissement » sélectionnez « Inscriptions 2023/2024 »

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

TOUT DOSSIER NON RECEPTIONNÉ LE LUNDI 3 JUILLET 2023 ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE L'AFFECTATION ET NOUS APPELLERONS UN ÉLÈVE SUR LISTE SUPPLÉMENTAIRE.

Vous trouverez sur notre site les listes de fournitures, outillage et matériel ainsi que toutes les informations utiles sur le lycée.

Si vous souhaitez libérer la place merci de nous le signaler par mail afin que nous la proposons à un élève sur liste supplémentaire : lyceevinciblanquefort@ac-bordeaux.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Sylvie MALAVAL, Proviseur





COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

MES CHOIX D'OPTIONS POUR MON ENFANT

- 1** Je me connecte au portail Scolarité Services : **teleservices.education.gouv.fr**

Sur la page d'accueil, je clique sur "**Inscrire**" et j'accède au service

Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- 2** Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

MES INFORMATIONS

- 3** Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.

Je peux préciser si je souhaite la demi-pension ou l'internat.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- 4** Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.
- 5** J'accède à la **liste des documents à fournir** (les dates et les modalités de retour sont précisées). Si l'établissement le propose, je peux même déposer mes documents sur le service.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable.
Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/inscription-lycée](https://education.gouv.fr/inscription-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)



INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES DE :

3ème Prépa-métiers, 1ère CAP, 2nde BAC PRO, 1ère BAC PRO (nouveaux), Seconde GT, 1ère STI2D

**Rentrée
2023**

**NB : Chaque famille pourra être reçue individuellement par l'infirmière.
Vous voudrez bien vous munir du carnet de santé.**

Dates Inscriptions	Classes concernées	Horaires
<u>JEUDI 29 JUN 2023</u>	3 ^{ème} Prépa-métiers Il est impératif qu'au moins un parent et l'enfant soient présents. Inscriptions	de 9h30 à 12h
<u>VENDREDI 30 JUN 2023</u>	2 ^{nde} BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises 1 ^{ère} BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises	de 9h30 à 11h : Rencontre avec les professeurs. de 11h à 12h : Inscriptions
	CAP 1 an Conducteur routier de marchandises	de 9h à 12h
	2 ^{nde} BAC PRO Métiers de l'Agencement, de la Menuiserie et de l'Ameublement 2 ^{nde} BAC PRO Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment 2 ^{nde} BAC PRO Maintenance des Matériels et des Véhicules 2 ^{nde} BAC PRO Métiers des Transitions Numérique et Énergétique 2 ^{nde} BAC PRO Métiers et arts de la pierre	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
	2 ^{nde} BAC PRO Métiers de la construction durable et des travaux publics	de 14h à 17h
	CAP Menuisier fabricant CAP Conducteur d'engins CAP Monteur en installations sanitaires	de 8h30 à 12h30
<u>LUNDI 3 JUILLET 2023</u>	Seconde GT NOUVEAUX ÉLÈVES AFFECTÉS EN : 1 ^{ère} STI2D 1 ^{ère} BAC PRO Travaux publics 1 ^{ère} BAC PRO Technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros-oeuvre 1 ^{ère} BAC PRO Technicien d'études du bâtiment options A & B 1 ^{ère} BAC PRO aménagement & finition du bâtiment 1 ^{ère} BAC PRO Maintenance des matériels option B 1 ^{ère} BAC PRO Métiers et arts de la pierre 1 ^{ère} BAC PRO Technicien menuisier agenceur 1 ^{ère} BAC PRO Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables	de 14h à 17h